

NOTE de PRESENTATION / BUDGET PRIMITIF 2021
Comité syndical du 24 mars 2021

Le débat d'orientation budgétaire 2021 s'est tenu lors du Comité syndical du 3 février 2021. Le projet de budget primitif 2021, présenté dans les tableaux joints en annexe, se répartit comme suit :

FONCTIONNEMENT

LES PROPOSITIONS DE DEPENSES :

- **685 147,12€** de charges à caractère général dont :
 - 135 777.12€ d'entretien pour les seuils des Pues, Pont des Ramières, SMARD, Bâtelier et Griotte et pour le plan de gestion des Nays.
 - 251 000€ d'études : celle pour les zones de sauvegarde non exploitées actuellement, celles complémentaires au PAPI et l'étude de la ressource aval de Crest en partenariat avec le BRGM
 - 192 200€ de prestations de services diverses pour la révision des participations statutaires, l'appui à la révision du SAGE, la rédaction du rapport environnemental du SAGE, les prestations de l'association d'insertion Tremplin pour l'entretien de la végétalisation des berges et la révision du plan de gestion des pièges à graviers de Maravel et Tours.
 - 31 350€ de frais de communication : relations presse, Inf'EauDrom, publications et films SAGE.
 - 74 820€ de frais divers de gestion et de structure
- **461 000€** de charges de personnel et indemnités des élus.
- **6 500€** de frais financiers et charges exceptionnelles diverses.
- **10 000€** pour les amortissements.
- **69 077,75€** de dépenses imprévues.
- **388 275,13€** de virement à la section d'investissement.

LES PROPOSITIONS DE RECETTES :

- **691 986,89€** d'excédent de fonctionnement reporté.
- **527 600€** de participations statutaires.
- **399 713,11€** de subventions dont :
 - ♦ 136 913,59€ pour les postes.
 - ♦ 28 410€ pour les travaux d'entretien des Nays et de divers seuils et l'entretien des berges par l'insertion.
 - ♦ 184 139,52€ pour les différentes études.
 - ♦ 50 250€ pour le SAGE (révision, film, rédaction, outils de communication) de l'Agence.
- **700 €** d'amortissements des subventions.

Le BP 2021 s'équilibre en dépenses et recettes de Fonctionnement à hauteur de 1 620 000€

INVESTISSEMENT

Le BP intègre les restes à réaliser 2020 (RAR) en dépenses et recette pour :

- 483 753,81€ de dépenses et 607 407,28€ de recettes.
Soit un solde positif de 123 68,47€

Enfin, le BP intègre l'actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (APCP) suivantes :

- Lac des Freydières,
- Construction du bâtiment administratif.

La répartition pluriannuelle de ces projets est prévue comme suit :

AP1 Lac des Freydières (carte 1)	Total (AP)	2020 réalisé	2021 CP	2022 CP
Dépenses TTC (études réglementaires+DIG+MOE+travaux)	2 731 391 €	32 250 €	1 372 849 €	1 326 292 €
Subvention Agence Eau (38%)	1 046 328 €	73 485 €	488 836 €	484 007 €
Mécénat Compagnie Nationale Rhône (35%)	955 962 €	0 €	477 981 €	477 981 €
Autofinancement dont FCTVA (27%)	729 101 €	0 €	364 551 €	364 550 €
AP4 Construction siège administratif	Total (AP)	2020 réalisé	2021 CP	2022 CP
Dépenses TTC (MOE, travaux)	925 920 €	749 €	200 000 €	725 171 €
Subvention CD 26 (33%)	308 640 €	0 €	66 000 €	242 640 €
Subvention Région CAR (33%)	308 640 €	0 €	66 000 €	242 640 €
Autofinancement	308 640 €	749 €	68 000 €	239 891 €

LES PROPOSITIONS DE DEPENSES :

- **168 775,06€** de déficit 2020.
- **20 560€** de remboursement du capital des emprunts (Saleine et étude endiguements),
- **366 998,33€** d'études et frais d'annonces (dont 208 748,20€ de RAR) :
 - 170 429,33€ pour l'étude des systèmes d'endiguement
 - 120 000€ pour l'étude de danger des systèmes d'endiguement Livron-Loriol
 - 18 300€ pour l'étude matelas alluvial de châtilon
 - 10 685€ d'étude avant-projet ouvrages L2,
 - 32 980€ pour les études de seuils (Reynaud et Romezon),
 - 8 000€ pour la Déclaration d'Intérêt Général nécessaire à l'opération Freydières et les frais d'insertion,
 - 6 604€ de mission d'accompagnement CAUE
- **162 000€** d'acquisitions de terrains et la convention SAFER, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau.
- **2 040 256,56€** de travaux dont (226 685,56€ de RAR) :
 - 24 000€ de travaux sur ouvrages d'endiguement mis à disposition (Livron),
 - 1 372 849,80€ pour le « Lac de Freydières (APCP1),
 - 89 022,30€ pour les travaux des seuils Meyrosse et Rays,
 - 98 289,37€ pour le suivi et la gestion des atterrissements du lit actif des cours d'eau,
 - 194 975,74€ de travaux de restauration hors insertion,
 - 19 200€ pour l'éradication de la renouée du Japon,
 - 40 800€ pour les travaux de protection des décharges de Pontaix et Vercheny,
 - 200 000€ pour la construction du siège administratif (APCP4),
 - 1 119,35€ pour les travaux de renaturation de la Saleine
- **168 320,05€** pour les opérations en compte de tiers :
 - 927,25€ pour la Saleine,
 - 47 392,80€ pour les travaux et la MOE de la passerelle de Die sur Meyrosse,
 - 120 000€ pour la part SM Loriol de l'étude de danger des systèmes d'endiguements.
- **144 000€** de dépenses imprévues.
- **700€** d'amortissement des subventions d'équipement transférées.
- **28 000€** d'opérations patrimoniales.

LES PROPOSITIONS DE RECETTES :

- **111 121,59€** d'apport et dotations dont 45 121,59€ d'excédent de fonctionnement capitalisé et 66 000€ de FCTVA sur les réalisations 2019,
- **1 770 924 €** de subventions (dont 446 928€ de RAR) :
 - 191 967€ pour les études sur les systèmes d'endiguement, étude de danger Livron-Loriol, matelas alluvial de Châtilon en Diois, avant-projet 8 ouvrages L2, Etude Moulin Reynaud et seuil Romezon.

- ♦ 96 050€ pour les acquisitions foncières.
- ♦ 1 482 907€ pour les travaux
- **432 000€** d'emprunt mobilisé pour la construction du bât admif, Freydières,
- **388 275,13€** de virement de la section de fonctionnement,
- **359 679,28€** pour les opérations en compte de tiers : renaturation de la Saleine avec la commune de Crest, la passerelle de Meyrosse avec Die et l'étude de danger avec le SM de Loriol.
- **10 000€** de dotations aux amortissements.
- **28 000€** d'opérations patrimoniales

Le BP 2021 s'équilibre en dépenses et recettes d'Investissement à hauteur de 3 100 000€